

La sécurité alimentaire au Québec; **Par un développement intégré, durable et légitime de l'agroalimentaire**

Mémoire soumis à :
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec



2177, Masson, bureau 317

Montréal, Québec

H2H 1B1

514-522-2000

23 janvier 2004

Table des matières

1. Sommaire exécutif	3
2. Équiterre et son rôle en agriculture et alimentation	4
2.1 Équiterre, la mission, les valeurs	4
2.2 Équiterre, l'organisation	5
2.3 Équiterre, portrait des projets agricoles	5
3. Introduction	7
4. L'agroalimentaire au Québec; éviter la complaisance	9
5. La sécurité alimentaire, quelques définitions « phares »	12
6. La sécurité alimentaire, vue par Équiterre	14
7. La sécurité alimentaire au Québec; informations complémentaires	16
7.1 L'accès aux aliments	16
7.2 La qualité des aliments	17
7.3 La diversité des aliments	20
7.4 La pérennité du système agroalimentaire	20
7.5 La capacité de prise en charge citoyenne	22
8. Recommandations pour la sécurité alimentaire au Québec	24
8.1 Développer l'agriculture biologique pour pérenniser l'agriculture	24
8.2 Produire pour vendre localement : légitimer l'agriculture	27
8.3 Rendre accessible le «bio-local»; un droit, pas un luxe	29
8.4 Soutenir la relève agricole et sauvegarder le patrimoine foncier	30
8.5 Les OGM, appliquer d'urgence le principe de précaution.	31
9. Conclusion	33
10. Bibliographie	35
11. Contributions et quelques photo de projets d'Équiterre	38

La sécurité alimentaire au Québec;

par un développement intégré, durable et légitime de l'agroalimentaire

Sommaire exécutif

Équiterre contribue à bâtir un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs à la fois écologiques et socialement équitables. En agriculture, Équiterre coordonne notamment un réseau de 80 fermes livrant directement, pendant 20 semaines des fruits et légumes «bio», à 11 000 personnes, via 150 points de chute répartis dans 13 régions du Québec.

Équiterre salue l'initiative des députés de l'Assemblée nationale qui ont unanimement opté pour la tenue d'une commission sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire. Bien que les positions du présent mémoire traitent de certains sujets identifiés par la commission, notre mouvement souhaite ardemment convaincre les commissaires de la pertinence et de l'urgence de considérer l'ensemble des déterminants de la sécurité alimentaire dans son travail et d'ainsi élargir le débat pour que les éventuelles solutions ne traitent pas seulement les symptômes des nombreux maux du régime agroalimentaire actuel.

Dans ce mémoire, Équiterre avance un certain nombre de solutions pour en arriver à sécuriser l'alimentation des citoyens du Québec. Promouvoir et soutenir activement l'agriculture biologique, les circuits courts de mise en marché, l'accessibilité des produits «bio-locaux» et la pérennité du système, de la terre à la table en passant par la relève agricole et le régime foncier, sont les principaux éléments des solutions proposées.

Sans autre moyen que ceux dont les citoyens et la société civile disposent actuellement, la tendance lourde sera difficile, voir impossible, à rééquilibrer. Puisque l'alimentation est un besoin fondamental, comme le sont les secteurs du transport ou de l'habitation, l'État ne saurait se soustraire à ses responsabilités. D'autres pays occidentaux sont en marche. Nous ne sommes déjà plus seuls. Les élus québécois pourront compter sur le soutien d'Équiterre et de très nombreux groupes, s'ils décidaient de revoir en ce sens les politiques du Québec en matière d'agroalimentaire.

2- Équiterre et son rôle en agriculture et alimentation

2.1 Équiterre, la mission, les valeurs

Mission

Équiterre contribue à bâtir un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs à la fois écologiques et socialement équitables.

Valeurs

Développement durable : Vise la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les citoyens du monde, sans accroître l'utilisation des ressources naturelles au-delà de la capacité d'absorption et de régénération des écosystèmes. Son objectif est de lier intégrité écologique, équité entre les nations, les individus et les générations actuelles et futures, et efficacité économique.

Démocratie : Repose sur les principes de participation universelle, de consentement des individus gouvernés et d'imputabilité publique des élus. La participation du public vise à impliquer les citoyens dans toutes la planification, l'exécution et l'évaluation des politiques et des mesures.

Défense de l'environnement : Maintien, protection et restauration de la vitalité et de la diversité du patrimoine génétique, des espèces, de l'équilibre et de l'intégrité de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. Elle repose notamment sur l'évaluation préalable des impacts des décisions individuelles et collectives (principe de précaution).

Équité : Partage équitable des avantages et des inconvénients de l'activité économique à travers l'ensemble de la société. L'équité sociale implique la solidarité entre les peuples ainsi que le partage des risques et des richesses entre tous les groupes sociaux.

Responsabilisation individuelle et collective : Élargissement et renforcement du rôle et du pouvoir de chaque citoyen et de chaque collectivité aux niveaux social, environnemental et économique. Les citoyens et les collectivités doivent prendre conscience de l'impact de leurs actions et faire des choix conséquents.

2.2 Équiterre, l'organisation

Équiterre compte aujourd'hui sur une équipe de 25 employés et 200 bénévoles œuvrent au sein de quatre programmes : le transport écologique, l'efficacité énergétique, l'agriculture écologique et le commerce équitable. Équiterre est soutenu par une trentaine d'organismes privés et publics, dont six ministères québécois. Le tout, dans un esprit de collaboration. Équiterre rejoint 200 000 personnes par année à travers le Québec et compte plus de 2 000 membres actifs.

Parmi ses nombreuses réalisations, mentionnons les suivantes :

- De 1995 à 2003, le nombre de fermiers biologiques impliqués dans les projets d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) d'Équiterre est passé de 1 à 70 et le nombre de personnes qui consomment ainsi des produits certifiés biologiques québécois est passé de 50 à 10 000. Ces projets permettent à des consommateurs d'acheter directement d'un fermier un panier de légumes pour toute une saison de récolte.
- De 1997 à 2003, le nombre de point de ventes de produits certifiés équitables au Québec est passé de 3 à plus de 1 000 grâce au travail de sensibilisation d'Équiterre et le soutien de ses partenaires comme Oxfam-Québec. Les produits certifiés équitables par Transfair Canada, comme le café, le cacao et le sucre, offrent aux consommateurs la garantie qu'un juste prix a été payé aux travailleurs dans les pays producteurs et que ceux-ci s'organisent démocratiquement et respectent l'environnement.
- En 2002, la campagne de sensibilisation d'Équiterre sur le transport écologique et le changement climatique a atteint un point culminant alors que 1 200 personnes ont participé à une conférence de l'astrophysicien Hubert Reeves en faveur de la ratification du protocole de Kyoto.

2.3 Équiterre, portrait des projets agricoles

Le réseau de fermes québécoises opérant selon la formule de l'ASC est le projet «phare» de l'intervention d'Équiterre en agriculture et en agroalimentaire. Parti d'une seule ferme en 1995, ce réseau en sera constitué de 80 à l'été 2004. Ensemble, elles livreront plus de 5 500 paniers de légumes bio locaux, pendant 20 semaines, par plus

de 150 points de chute répartis dans 13 régions du Québec. Équiterre estime que cette année, cette formule nourrira plus de 11 000 personnes, de juillet à novembre, en fruits et légumes frais du Québec. Le rôle d'Équiterre dans ce réseau est de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande et de favoriser l'établissement de liens solides, voire solidaire, entre les citoyens et leurs fermiers et fermières de famille. De plus, dans le cadre de ce projet, Équiterre assure une partie de l'animation et de la formation du groupe des fermiers et fermières, notamment en favorisant les échanges fréquents entre eux. Par la publication du bulletin *Le partenaire*, distribué auprès des 11 000 citoyens engagés dans ce projet, Équiterre contribue aussi à raffermir la compréhension du public sur les enjeux contemporains de l'agriculture et de l'alimentation.

Le programme agricole d'Équiterre œuvre également à concevoir et réaliser des efforts de sensibilisation du grand public à l'agriculture biologique et locale, en mettant notamment en lumière les liens entre les pratiques agricoles, la santé, l'environnement, la ruralité et l'équité sociale. Ces efforts ont pris la forme d'une campagne de sensibilisation réalisée entre 2001 et 2003, appelée « Moi je mange bio! », grâce à laquelle la compréhension du public de ce qu'est l'agriculture biologique et la consommation d'aliments biologiques, se sont raffermies (sondage Équiterre-CROP, 2001 et 2003).

Le programme a aussi mis de l'avant un projet novateur en 2002, appelé *Garderie bio*. Par ce projet, Équiterre cherche à tisser un lien alimentaire concret entre des fermes bio-locales et des centres de la petite enfance (CPE) du Québec ainsi qu'à enrichir le rapport des enfants – et de leurs parents – aux aliments, aux agriculteurs et à l'agriculture biologique. Le projet a ainsi donné lieu à l'approvisionnement de cinq CPE par quatre fermes du Réseau québécois des projets d'ASC d'Équiterre, à trois visites à la ferme pour les petits, à la conception/circulation d'une mallette éducative (marionnettes, casse-tête, livre d'histoires, feuille à colorier, etc.) destinée à soutenir le travail des éducatrices sur la question de l'alimentation saine et à la tenue d'ateliers pour les parents sur le thème de l'alimentation et de l'agriculture biologique.

3- Introduction

Nous ne saurions assez souligner notre satisfaction du fait de la tenue de cette commission, sur le thème des nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire. À notre avis, les députés du Parlement ont, par leur initiative dans ce dossier, honoré leur engagement envers les citoyens et fait preuve de vision. Nous les en remercions grandement et tâcherons de répondre le mieux possible, en toute bonne foi, à leurs interrogations et ainsi d'honorer à notre tour leur initiative.

Un large débat, axé sur la primauté de l'intérêt public des Québécoises et des Québécois, est essentiel afin de nous outiller pour mieux assurer une sécurité alimentaire réelle et durable au Québec. Pour Équiterre, cette sécurité alimentaire passe nécessairement par un mode de production agricole durable (agriculture biologique), ainsi que par des circuits commerciaux courts destinés prioritairement et essentiellement aux marchés domestiques. Elle passe aussi par l'augmentation des capacités citoyennes (connaissance et implication) et donc par l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM et par une refonte fondamentale des politiques publiques québécoises en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, afin de les rendre plus cohérentes, intégrées, durables et légitimes. Ainsi, nous suggérons d'emblée à la commission d'élargir la discussion afin que les pistes de solution ne concernent pas seulement les problèmes survenant à la table, mais qu'elles s'adressent aussi aux causes situées à notre point de vue plus en amont du système agroalimentaire, jusqu'à la manière dont l'État conçoit les contributions de l'agriculture et y intervient.

L'alimentation, faut en faire un plat !

S'il y a un besoin fondamental pour l'être humain, c'est bien celui de s'alimenter. L'alimentation est d'ailleurs reconnue comme un droit humain fondamental et est inscrite dans plusieurs textes juridiques, dont la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), la Constitution de la FAO (1965), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), ainsi que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989). Mais l'alimentation n'est pas qu'une question de besoins et de droits; elle est également une responsabilité de la collectivité, comme l'a

reconnu l'Organisation des Nations Unies dès sa création. En ce sens, Équiterre tient à féliciter les membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation pour leur initiative d'examiner les nouveaux enjeux du secteur agroalimentaire.

Un bruit de fond au goût amer

En effet, la relative abondance alimentaire ayant cours dans les pays occidentaux, comme au Québec, ne suffit pas à éviter la question de la sécurité alimentaire sous d'autres angles, de nouveaux enjeux. Enjeux qui sont d'autant plus d'actualité qu'une portion de plus en plus importante de notre population éprouve des craintes par rapport à la sécurité de notre système agroalimentaire. Vaches folles, fièvre aphteuse, tremblante du mouton, OGM, résidus de pesticides, résistance aux antibiotiques, pollution d'origine agricole : les nouvelles provenant du milieu agricole ont de quoi inquiéter la population.

Ainsi, les différents « événements » agroalimentaires observés à l'échelle de la planète suscitent des questionnements sur la sécurité sanitaire des aliments, voire une remise en question de notre modèle agroalimentaire, tant chez les citoyens que chez les gouvernements qui les représentent. Certains États européens ont aussi entrepris de revoir leur façon de faire afin d'améliorer la sécurité alimentaire de leurs citoyens.

D'autre part, les agriculteurs rappellent sans cesse la précarité économique de leurs exploitations, tandis que les quelques centaines d'organisations œuvrant en sécurité alimentaire rappellent aussi la précarité des approvisionnements en nourriture ainsi que la précarité économique d'une partie grandissante de la population. Entre les deux, de grandes entreprises annoncent bon an, mal an, d'importants profits et de nouveaux accords de fusion.

4- L'agroalimentaire au Québec; éviter la complaisance

La plupart des portraits de l'agroalimentaire au Québec provenant des principaux décideurs économiques de ce secteur font l'éloge de son importance, en terme de valeur marchande par rapport au produit intérieur brut ou en terme de croissance, notamment des exportations. On y décrit également l'importance des emplois tributaires de ce secteur en évitant généralement de dire qu'au niveau de la production agricole on assiste plutôt à une décroissance. Nous vous proposons une autre analyse.

La production

L'agroalimentaire québécois a énormément changé au cours des 50 dernières années. À l'origine une industrie artisanale aussi vaste que variée, reposant sur le travail de plus de 200 000 agriculteurs et agricultrices, l'agroalimentaire québécois a pris le virage de l'industrialisation, communément appelée « révolution verte », à la suite de la Deuxième Guerre mondiale. Cette industrialisation, présentée comme la modernisation de l'agriculture, avait pour objectif d'augmenter la productivité et la compétitivité des fermes québécoises par la concentration, la spécialisation, la mécanisation et l'application de nouvelles techniques agricoles. Déjà, en 1951, alors que 140 000 fermes nourrissaient le Québec, la commission Héon recommandait qu'on élimine 100 000 d'entre elles, jugées trop petites, trop peu modernes et trop peu productives. C'est ainsi que s'est graduellement mis en place un système de soutien à l'agriculture qui favorise systématiquement les grands exploitants plutôt que les petits agriculteurs. Il reste, aujourd'hui, à peine plus de 30 000 fermes au Québec. Par contre, pendant que plus de 100 000 fermes disparaissaient, la taille moyenne de ces dernières faisait plus que doubler, en passant de 53 hectares à 109 hectares¹. Enfin, la concentration de la production permettent aux 1 600 plus importantes fermes de produire 35 % de toute la production agricole québécoise (Statistique Canada, recensement 2001).

Cette tendance à l'industrialisation et à la concentration de l'agriculture s'est accentuée au cours des années 1990, avec la globalisation de l'économie et l'introduction de l'agriculture dans les traités du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain). L'agriculture est

ainsi réduite au statut de simple industrie – l'industrie des aliments, tout comme l'industrie de la chaussure ou de l'automobile – et doit s'engager dans une orientation productiviste afin d'être suffisamment compétitive sur les marchés intérieurs, désormais ouverts aux importations, et de partir à la conquête des marchés extérieurs. Cette orientation productiviste a été confirmée lorsqu'en 1998, le gouvernement du Québec et les décideurs agroalimentaires se fixent pour objectif de doubler les exportations agroalimentaires et d'augmenter les investissements de 7,5 milliards d'ici 2005. Le fer de lance de cette stratégie d'exportation, l'industrie porcine, est basé sur la concentration et la spécialisation de la production, ainsi que sur l'intégration des exploitations familiales au sein de corporations agro-industrielles. Les dommages causés par l'industrie porcine sur l'environnement rural et le tissu social furent très importants, le présent gouvernement ayant choisi de maintenir le moratoire sur l'expansion de la production porcine.

La distribution

Le monde de la distribution a également beaucoup changé en 50 ans. Mais depuis quelques années, le phénomène de la concentration s'est emparé du milieu de la distribution alimentaire avec une intensité sans précédent, tant au Québec que dans l'ensemble des pays industrialisés. Ce phénomène modifie substantiellement le portrait du secteur agroalimentaire, tant au niveau des distributeurs que de la nature des produits distribués et des fournisseurs de ces produits.

Une des tendances actuelles les plus manifestes du secteur de la distribution est celle des fusions et des acquisitions au sein des détaillants. Malgré la diversité des bannières et des concepts commerciaux (magasins à grandes surfaces, marchés de quartier, surfaces à escomptes), la distribution au Québec est de plus en plus concentrée entre les mains des trois gros joueurs que sont «Loblaw», «Sobeys» et «Metro», ce dernier étant le seul à avoir son siège social au Québec. Alors que la part de marché des détaillants indépendants non affiliés ne cesse de diminuer, ces trois entreprises contrôlent désormais près de 82 % des ventes alimentaires au Québec². Même si cette concentration des entreprises de distribution n'a que peu d'impacts sur les

consommateurs, ses conséquences sur les fournisseurs sont importantes, car elle redéfinit les rapports de force en faveur des distributeurs qui déterminent alors les conditions d'accès aux tablettes, qui exigent d'importants escomptes de volume, qui érodent le pouvoir de négociation des agriculteurs et des transformateurs, et qui compliquent la commercialisation locale des produits alimentaires. Par exemple, à la suite de l'acquisition de Provigo par Loblaw, la compagnie mère a concentré son approvisionnement en produits maraîchers de serre sur des fournisseurs ontariens au détriment des fournisseurs québécois, qui sont légèrement moins compétitifs à cause de la rigueur de notre climat.

La transformation

L'industrie de la transformation alimentaire a toujours été un partenaire de premier plan pour le milieu agricole québécois, ainsi qu'un maillon essentiel du secteur agroalimentaire. Cette industrie, fortement concentrée au Québec³, a connu un nombre sans précédent de fusions et d'acquisitions au cours des dernières années, en réaction au poids croissant des distributeurs alimentaires et à l'ouverture des marchés. L'activité québécoise de transformation des aliments s'est ainsi concentrée entre les mains de quelques grandes entreprises, au point où, en 1998, les quatre plus grandes entreprises de chacun des secteurs de transformation (lait frais, lait de transformation, fruits et légumes de conserveries, viandes) détenaient plus des deux tiers des parts du marché québécois⁴. Ce haut degré de concentration des entreprises de transformation alimentaire inquiète le milieu agricole, qui y voit une modification des rapports de force nuisible aux petits et moyens agriculteurs, ainsi qu'à la mise en marché régionale⁵.

Cette concentration entraîne souvent l'intégration de compagnies locales au sein des multinationales de l'agroalimentaire. Par exemple, la confiture Double Fruit, anciennement propriété de l'entreprise québécoise Culinar, a été vendue à la multinationale américaine J.M. Smucker⁶. Tout cela a comme conséquence de réduire le nombre d'entreprises ayant accès aux tablettes d'épicerie et d'accroître le pouvoir des géants de l'agroalimentaire. Par exemple, pour chaque dollar dépensé en alimentation aux États-Unis, la multinationale Altria retire 10 cents, soit plus que ce que reçoivent tous les agriculteurs des États-Unis mis ensemble⁷!

De plus, les géants de l'agroalimentaire augmentent leur pouvoir en contrôlant toute la chaîne de production des aliments, ce qu'on appelle l'intégration verticale. Ainsi, la multinationale McCain ne se contente pas de transformer les pommes de terre. Elle est également propriétaire de terres agricoles et de compagnies de transport⁸. Cette intégration s'opère également dans d'autres secteurs comme la production porcine.

5- La sécurité alimentaire, quelques définitions « phares »

La sécurité alimentaire comporte plusieurs facettes incontournables et intimement liées. De plus, comme concept, la sécurité alimentaire est en constante évolution. Né dans les années 1940-1950, le concept de sécurité alimentaire fut au départ limité aux considérations d'accessibilité physique à la nourriture, pour ensuite incorporer la notion d'accessibilité économique dans les années 1970, considérer l'individu et non juste les ménages dans les années 1980, puis reconnaître l'importance de la qualité et de la valeur nutritive des aliments dans les années 1990. Tout cela rend passablement difficile la définition du concept de sécurité alimentaire en quelques mots.

Nous proposons donc, d'entrée de jeu, quelques définitions de la sécurité alimentaire, afin de mieux cerner les différentes facettes de ce concept.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont défini, lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, la sécurité alimentaire comme suit :

« L'accès physique et économique de tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

Il s'agit d'une définition pertinente et largement acceptée, notamment parce qu'elle est le fruit d'une large concertation auprès d'organismes internationaux faisant autorité en la

matière. Par ailleurs, différents organismes touchés par la question de la sécurité alimentaire ont également tenté de définir cette dernière. Voici certaines de ces définitions :

« Lorsque tous les gens, spécialement les plus vulnérables et les plus faibles, ont un accès digne et non menaçant à la quantité et à la qualité d'aliments culturellement appropriés pour supporter la santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle ».

OXFAM

« La condition dans laquelle tous les gens, en tout temps, peuvent se procurer des aliments sûrs, nutritionnellement adéquats et personnellement acceptables, qui sont accessibles de façon à maintenir la dignité humaine. »

Centre for Studies in Food Security

Ryerson University, Toronto

Pour sa part, la Direction de la santé publique de Montréal considère qu'il y a sécurité alimentaire lorsque :

- «-Toute une population a accès en tout temps, et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable au point de vue social et culturel;
- Les individus ont un pouvoir d'achat adéquat;
- Les individus ont accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permette des choix alimentaires éclairés. »

Enfin, le bureau européen de l'OMS a récemment adopté une définition de la sécurité alimentaire en six points, plus englobante que celle du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. La voici :

Le concept de sécurité alimentaire signifie que :

- chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
- les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des

-
- processus naturels et, par conséquent, durable;
- la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales;
 - l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie;
 - les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel;
 - les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine.

6- La sécurité alimentaire, vue par Équiterre

Malgré leurs différences, les cinq définitions précédentes partagent certaines similitudes, qui sont des aspects essentiels d'une réelle sécurité alimentaire et auxquelles nous souscrivons. Les voici, regroupées en cinq catégories :

L'accès aux aliments

L'accès aux aliments fait référence à la disponibilité physique des aliments, qui doit être adéquate, stable et assurée, ainsi qu'à l'accessibilité économique de ces aliments pour tous les citoyens.

La qualité des aliments

La qualité des aliments fait référence à la nécessité d'une nourriture saine et nutritive permettant de mener une vie active et de maintenir la santé à long terme. Cela implique la sécurité sanitaire des aliments à court et à long terme, ainsi qu'une valeur nutritive adéquate, mais également la disponibilité d'une variété suffisante de ceux-ci, afin de permettre un régime alimentaire équilibré.

La diversité des aliments

La diversité des aliments reflète la nécessité d'un système alimentaire suffisamment varié pour permettre de satisfaire les préférences alimentaires de tous, afin de respecter les normes sociales et culturelles, ainsi que la dignité humaine. En tant que

composantes essentielles de la santé et du bien-être humain, les aliments et les systèmes alimentaires se doivent de refléter la diversité culturelle et sociale de l'humanité.

La pérennité du système alimentaire

La pérennité du système alimentaire fait référence à la nécessité pour celui-ci de procurer des aliments de qualité, diversifiés, en quantité suffisante pour tous, en tout temps. La sécurité alimentaire exige du système agroalimentaire qu'il ait un caractère durable, c'est-à-dire qu'il puisse répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Cela nécessite donc que le système agroalimentaire maintienne la santé des écosystèmes ruraux, la fertilité des sols agricoles et qu'il limite sa dépendance aux fluctuations économiques et politiques extérieures.

La capacité de prise en charge citoyenne

Cet élément se réfère non seulement à la capacité économique des citoyens de prendre en charge leur alimentation, mais également à l'accès des citoyens à des informations simples et fiables permettant de faire des choix alimentaires éclairés. La capacité de prise en charge des citoyens fait également référence à la capacité associative des citoyens et à leur capacité de dépasser le rôle de consommateur en investissant les différents maillons de la chaîne agroalimentaire afin de prendre en main leur sécurité alimentaire individuelle et collective.

En adoptant une vision de la sécurité alimentaire qui comporte ces cinq éléments, il devient évident que les enjeux de la sécurité alimentaire au Québec dépassent largement les dossiers de la sécurité sanitaire à court terme, de même que le contexte réglementaire national en matière d'inspection, pour englober l'ensemble des activités du secteur agroalimentaire ainsi que les choix collectifs qui le façonnent.

7- La sécurité alimentaire au Québec; informations complémentaires

L'évolution de notre système agroalimentaire depuis la Deuxième Guerre mondiale a eu des avantages indéniables sur l'approvisionnement alimentaire des Québécoises et des Québécois ainsi que sur le coût des aliments. Mentionnons notamment que, outre la grande diversité d'aliments désormais disponibles au Québec, c'est ici que le prix du panier d'épicerie serait le moins élevé au sein des pays occidentaux⁹. Les ménages québécois ne consacrent d'ailleurs en moyenne que 17 % de leur budget aux dépenses alimentaires, alors que, comparativement, les Européens en consacrent 24 %¹⁰.

Par contre, malgré la hausse de la productivité agricole, malgré l'augmentation de l'offre d'aliments, et en dépit du caractère abordable de ceux-ci, l'insécurité alimentaire (en terme de quantité) persiste au Québec et au Canada. D'après l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1998-1999, environ 10 % des Canadiens, soit près de trois millions de personnes, vivaient une situation d'insécurité alimentaire¹¹. Symbole de cette insécurité alimentaire, les banques alimentaires ne cessent de se multiplier dans toutes les régions du pays. Il est d'ailleurs estimé que plus de 700 000 Canadiens réclament les services des banques alimentaires chaque mois, ce qui est près de deux fois plus élevé qu'en 1989¹².

Afin de mieux évaluer la situation de la sécurité alimentaire au Québec, analysons celle-ci à la lumière des cinq critères fondamentaux qui la composent :

7.1 L'accès aux aliments

Malgré des progrès évidents concernant l'offre d'aliments, tant pour la quantité que pour la diversité, il semble que cette offre ne soit pas très bien distribuée. Par exemple, une étude a démontré qu'à Montréal, dans les quartiers défavorisés, il y avait moins d'épiceries de bannières et que celles-ci étaient plus petites¹³. Par contre, les dépanneurs y sont deux fois plus nombreux. Il résulte de cette situation que le prix des

aliments est plus élevé dans les quartiers défavorisés, malgré un choix limité et une qualité plus faible quant aux produits frais. Cette constatation est corroborée par des études étasuniennes plus récentes qui démontrent que l'accessibilité physique aux aliments varie selon la situation économique des secteurs de recensement¹⁴.

Du côté de l'accessibilité économique des aliments, il faut se rendre à l'évidence que, malgré les statistiques positives sur le coût moyen de notre panier d'épicerie, une proportion non négligeable de la population ne mange pas en quantité ou en qualité suffisante pour des raisons financières. En 1998-1999, 35 % des personnes vivant dans un ménage à faible revenu ont souffert d'insécurité alimentaire¹⁵. Pour les membres des ménages prestataires de la sécurité du revenu, la prévalence de l'insécurité alimentaire monte à 58 %¹⁶. Pourtant, même si l'insécurité alimentaire découlant de l'inaccessibilité économique des aliments est liée principalement à un manque d'argent, elle ne touche pas que les ménages à faible revenu. Ainsi, l'insécurité alimentaire a touché environ 14 % des ménages à revenu moyen en 1998-1999¹⁷.

7.2 La qualité des aliments

Par la mise en place de diverses mesures sanitaires, le Québec a amélioré la sécurité sanitaire des aliments vendus ici. Pourtant, malgré des procédés comme la pasteurisation du lait, qui améliorent la sécurité des aliments que l'on consomme, de nouveaux risques sanitaires font régulièrement apparition dans l'arène publique, suscitant d'importantes craintes chez les citoyens. Le cas de l'encéphalite spongiforme bovine, communément appelé « maladie de la vache folle », illustre bien cette réalité. Il ne s'agit toutefois pas du seul « scandale » alimentaire ayant cours au Québec.

Les antibiotiques ajoutés à la moulée des animaux d'élevage afin d'accélérer leur croissance, une pratique courante en élevage industriel, sont de plus en plus pointés du doigt par la communauté scientifique, et notamment par l'OMS, qui les accuse d'être en partie responsables la résistance accrue des bactéries pathogènes aux antibiotiques¹⁸. Pour répondre à des objectifs étroitement économiques d'intensification de la production animale, nous menaçons ainsi l'efficacité de médicaments destinés à sauver des vies humaines.

Les pesticides, largement utilisés dans les productions végétales, se retrouvent également, tout comme les antibiotiques, dans nos aliments. Fait inquiétant, le taux de pesticides résiduels décelés dans les fruits et légumes vendus au Canada a plus que doublé entre 1994 et 1999¹⁹. Des quantités résiduelles de ces poisons jugées « acceptables » sont principalement définies sur la base des quantités requises sur le plan des opérations agricoles, plutôt qu'en matière d'effets sanitaires sur l'humain²⁰. Ces seuils de tolérance sont d'ailleurs jugés désuets par de nombreux spécialistes de la santé, notamment l'Institut canadien de la santé infantile et le Comité de la santé de l'environnement du Collège des médecins de famille de l'Ontario²¹. On critique entre autres le fait que les pesticides soient évalués individuellement, alors qu'ils se présentent sous forme de cocktail, dans l'environnement comme sur nos aliments, et que la réglementation ne tient pas compte des effets cumulatifs d'une alimentation contenant des résidus de pesticides. Un nombre croissant d'études médicales et toxicologiques établissent d'ailleurs des liens entre l'exposition aux pesticides et l'apparition d'une panoplie de maladies telles que les cancers du cerveau, du sein, de l'estomac, de la prostate et des testicules, la leucémie infantile, la baisse de fécondité, les diminutions des réactions immunitaires, entre autres²².

Par ailleurs, les enfants sont particulièrement vulnérables à l'exposition aux pesticides. De nombreux chercheurs se sont récemment penchés sur leur exposition alimentaire aux pesticides et ont découvert que la consommation d'aliments conventionnels pouvait potentiellement poser des risques significatifs à leur santé. Ce risque significatif disparaît si l'enfant consomme des aliments majoritairement biologiques (c'est-à-dire produits sans l'utilisation de pesticides de synthèse)²³. Malgré les inconnus concernant l'ampleur des dommages à la santé causés par notre exposition aux pesticides, à la lumière de preuves évidentes, les pesticides sont nocifs pour notre environnement, notre santé et encore davantage pour celle de nos enfants²⁴.

D'autre part, les hormones de croissance utilisées communément dans l'élevage bovin au Québec suscitent également des doutes quant à leur innocuité sur la santé humaine.

Celles-ci sont d'ailleurs interdites en Europe. Des scientifiques européens ont même demandé à l'Union européenne d'empêcher les importations de viande canadienne jusqu'à ce que notre pays se conforme à la législation européenne en matière sanitaire. Ils soutiennent que des quantités non négligeables d'hormones et d'autres produits agrochimiques cancérigènes se retrouvent dans la viande canadienne²⁵.

Soulignons également les risques sanitaires potentiels des OGM, qui n'ont jamais fait l'objet d'études indépendantes²⁶, ainsi que les fruits cirés contenant de la morpholine, laquelle peut former un composé cancérigène dans le corps humain²⁷. Plus récemment, on apprenait qu'il faut se méfier du saumon d'élevage, dont le taux de polluants cancérigènes est substantiellement supérieur à celui du saumon sauvage²⁸.

Il semble bien que, même si la sécurité sanitaire des aliments est garantie à court terme, plusieurs doutes persistent quant à la sécurité sanitaire à long terme des aliments consommés au Québec. Autrement dit, nous pouvons être confiants que les aliments ne nous rendrons pas malades dans les heures ou les jours suivant leur consommation, mais personne ne peut prédire les conséquences sanitaires à long terme d'une alimentation contenant des OGM, des traces des pesticides, d'antibiotiques, d'hormones et d'autres produits agrochimiques...

À un autre niveau, la qualité nutritive des aliments est un sujet qui mérite qu'on s'y attarde. Outre la valeur nutritive douteuse des aliments ayant subi plusieurs transformations, on constate un déclin alarmant du taux de vitamines et minéraux dans les fruits et légumes depuis 60 ans²⁹. Encore aujourd'hui, les carences alimentaires sont une réalité au Québec. Par exemple, on rapporte que, chaque année, près de 16 000 femmes sont susceptibles de donner naissance à un bébé de petit poids ou prématuré en raison de l'état de malnutrition vécu avant et pendant la grossesse³⁰. Les carences en nutriments essentiels, qui découlent d'une alimentation trop peu abondante ou d'une qualité nutritive insuffisante, peuvent conduire à des problèmes d'ordre physiologique et mental, et par conséquent, contribuer à alourdir les coûts du système

de santé³¹.

7.3 La diversité des aliments

La diversité des aliments a incontestablement augmenté au Québec depuis quelques décennies. Il est désormais possible de se procurer une très grande variété de fruits et légumes frais tout le long de l'hiver, ainsi qu'une importante variété d'aliments culturellement appropriés. Par contre, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'accessibilité à cette diversité de produits alimentaires est inégale. Les résidants des quartiers défavorisés ont un accès limité aux produits frais, généralement plus chers et de moins bonne qualité. Notons également que de nombreux aliments de qualité, tels les produits naturels, les produits biologiques et les produits du terroir, sont de plus en plus disponibles, mais demeurent inabordables pour de nombreux citoyens qui ne peuvent s'alimenter selon leurs préférences, et qui doivent souvent sacrifier la qualité de leur alimentation pour s'assurer d'une quantité suffisante.

7.4 La pérennité du système agroalimentaire

Hérité de la Deuxième Guerre mondiale, où l'on se souciait essentiellement des aspects quantitatifs de la production alimentaire, notre système agroalimentaire a beaucoup de chemin à parcourir pour devenir durable. Sur le plan agricole, la machinerie, les engrais synthétiques et les monocultures ayant remplacés la traction animale, les engrais organiques et la polyculture causent énormément de dommages aux sols agricoles. Ces derniers constituent la ressource capitale du système agroalimentaire, puisque sans sol, il n'y a pas de production alimentaire. Pourtant, au cours des 40 dernières années, la planète a perdu plus du tiers de ses sols arables à cause de l'érosion, et nous continuons à en perdre 10 millions d'hectares par année³². En fait, les pertes de sols arables surpassent de 17 fois leur capacité de se régénérer³³. Au Québec, ce sont 90 % des terres sous culture intensive de plantes annuelles qui connaissent des problèmes de dégradation, tels que l'érosion, la compaction et la perte de matière organique³⁴. Cela constitue un réel danger, à moyen et long terme, pour notre sécurité alimentaire collective et il faut dès aujourd'hui prendre des mesures pour enrayer ce fléau.

La question de l'utilisation des pesticides en agriculture ne saurait être passée sous silence. Depuis 50 ans, en Amérique du Nord, l'utilisation agricole de ces poisons, dont plusieurs sont reconnus comme cancérigènes, ne cesse de croître. Aux États-Unis, il s'utilisait huit fois plus d'insecticides en 2000 qu'en 1950, mais pourtant, les pertes attribuables aux insectes ont presque doublé pendant cette période, passant de 7 % de la récolte totale à près de 13 %³⁵. Sur les 2,2 milliards de livres de pesticides épanchés sur la planète annuellement, il est estimé, qu'au mieux, seul 1 % de ceux-ci atteignent leur cible³⁶. Le reste se disperse dans l'environnement, où ils contaminent l'eau, l'air et le sol, et finissent éventuellement par nous rejoindre. Au Québec, la majorité des cours d'eau et des nappes phréatiques situés en milieu agricole sont contaminés à différents niveaux par des résidus de pesticides³⁷, et divers effets néfastes sur l'environnement sont déjà constatés : espèces végétales et animales victimes de maladies et de malformations, disparitions d'espèces, perte de biodiversité, etc³⁸.

Du côté énergétique, l'agriculture conventionnelle est particulièrement inefficace. Complètement dépendante des combustibles fossiles pour la fabrication des engrais de synthèse, de plusieurs pesticides et pour l'utilisation de la machinerie agricole, il est estimé que l'agriculture conventionnelle nécessite 10 calories d'énergie, principalement de source fossile, pour produire une calorie d'aliments³⁹.

Plusieurs autres problématiques de notre mode de production agricole, comme la gestion liquide des fumiers et leur concentration dans les zones de production industrielle, la dépendance aux antibiotiques en production animale ainsi que l'inquiétante perte de biodiversité agricole, pourraient également être abordées. Ces questions sont toutes bien documentées et sont elles aussi liées aux enjeux de la sécurité alimentaire.

Les circuits de mise en marché constituent un autre élément à prendre en compte lorsqu'on considère la pérennité de notre système agroalimentaire. Ceux-ci se sont grandement allongés depuis quelque années, au point où il est estimé que les aliments

consommés en Amérique du Nord voyagent en moyenne 2 400 kilomètres avant de se retrouver dans nos assiettes⁴⁰. Cela s'explique notamment par le fait qu'une grande diversité d'aliments pouvant être produits au Québec sont actuellement importés. Cette situation engendre énormément de trafic routier, qui cause une quantité importante de pollution, incluant les gaz à effet de serre que l'on s'est engagé de réduire dans le cadre du protocole de Kyoto. Déjà, près du tiers des camions qui sillonnent les routes contiennent des aliments, et ce trafic routier ne cesse d'augmenter⁴¹. Tout cela donne lieu à certaines aberrations. Par exemple, le transport d'une laitue de la Californie au Québec nécessite 36 fois plus d'énergie en combustibles fossiles qu'elle n'en rapporte elle-même en calories⁴². Autre exemple, au cours de l'année 2000, le Québec a exporté plus de 7 000 tonnes de pommes fraîches, alors qu'il en importait presque le double⁴³! En poursuivant dans cette direction, une proportion encore plus grande d'aliments pouvant être produits au Québec seront importés, et le contrôle de notre sécurité alimentaire nous glissera des mains pour appartenir aux partenaires commerciaux qui contrôleront notre approvisionnement alimentaire. D'ailleurs, lors du dernier Congrès annuel de l'UPA (décembre 2003), son président, Laurent Pellerin, déplorait publiquement le fait que, de plus en plus, les aliments consommés ne rémunèrent qu'à la marge les agriculteurs. Ce problème aigu découle de cette structure du marché qui éloigne sans cesse davantage agriculteurs et consommateurs.

7.5 La capacité de prise en charge citoyenne

À ce niveau, force est de constater que nous sommes loin de la situation idéale. Dans le système agroalimentaire, le citoyen est encore relégué au rôle de simple consommateur, sans réelle possibilité de s'impliquer et de prendre en charge sa sécurité alimentaire. Les initiatives citoyennes intéressantes dans ce domaine, telles que l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), l'agriculture urbaine, les jardins et les cuisines collectives, ainsi que les coopératives d'alimentations, demeurent malheureusement limitées et marginales, entre autres parce qu'elle ne bénéficient que de peu de soutien gouvernemental. Mais pire encore est le manque d'informations simples, claires et non partisans dont bénéficieraient les citoyens pour effectuer leurs choix alimentaires. La manifestation la plus flagrante de cette situation se retrouve dans

le fait qu'il est toujours impossible de savoir quels aliments contiennent des OGM et lesquels n'en contiennent pas. Avec l'effritement des connaissances culinaires et l'éloignement croissant de la source de production des aliments, nous sommes de moins en moins conscients de ce que nous mangeons réellement, et cela ne signifie rien de bon pour notre sécurité alimentaire collective.

À la lumière de ces observations, on constate que le niveau de sécurité alimentaire dont jouissent les Québécoises et les Québécois est très variable. Si certains bénéficient d'une relative sécurité alimentaire grâce à une bonne accessibilité à des aliments de qualité, comme les aliments «bio», ils demeurent peu nombreux (le «bio» occupe 1,5% du marché). De plus, les nombreux produits agrochimiques se retrouvant dans notre assiette créent des doutes quant à la sécurité sanitaire à long terme des aliments que nous consommons. Également, l'agriculture conventionnelle, par tous ses effets négatifs, notamment par la diminution du nombre de fermes, par l'utilisation massive de pesticides, par la perte de biodiversité ainsi que par la dégradation des terres arables, menace notre sécurité alimentaire à tous. Sans oublier que la concentration de l'industrie agroalimentaire et la mondialisation du commerce des aliments nous font perdre le contrôle sur nos approvisionnements alimentaires, ce qui menace également notre sécurité alimentaire collective.

8- Recommandations la sécurité alimentaire au Québec

Afin de cheminer vers une sécurité alimentaire réelle et durable pour tous, Équiterre émet une série de recommandations au gouvernement, regroupées sous cinq grands thèmes.

8.1 Développer l'agriculture biologique, pour pérenniser l'agriculture

L'agriculture biologique peut être définie comme un système de production encourageant l'entreprise agricole à gérer ses ressources de façon cyclique et à augmenter la fertilité du sol en y accroissant la qualité et la quantité de la matière organique. L'agriculture biologique vise donc à restreindre les apports de l'extérieur de la ferme en substituant aux engrais et aux pesticides synthétiques un environnement qui comprend une gamme très diversifiée d'espèces et une activité biologique importante.

Il en résulte une biodiversité accrue dans ces écosystèmes, qui abritent une plus grande variété florale et faunique⁴⁴. De plus, les pratiques inhérentes à l'agriculture biologique entraînent une forte diminution de la pollution d'origine agricole, avec une réduction complète de la pollution des eaux par les pesticides ainsi qu'une réduction du taux de lessivage des nitrates vers les sources d'eau de 40 à 64 %⁴⁵. Considérant qu'à l'automne 2002, le Québec s'est donné une politique de l'eau qui vise notamment à protéger la qualité de l'eau ainsi que les écosystèmes aquatiques, l'agriculture biologique constitue un moyen à privilégier pour protéger cette source de vie.

Les pratiques culturales des agriculteurs biologiques préservent également la fertilité des sols, tout en limitant substantiellement l'érosion, qui est la première source de dégradation des sols sur la planète⁴⁶. Des études ont même démontré que l'agriculture biologique aide à combattre le réchauffement du climat en « emprisonnant » du carbone dans le sol plutôt que de le libérer dans l'atmosphère, comme le fait l'agriculture conventionnelle. Il est d'ailleurs estimé que si des fertilisants organiques étaient utilisés dans les principales régions de culture du maïs et du soya aux États-Unis, les émissions

de dioxyde de carbone dans l'atmosphère aux États-Unis seraient annuellement réduites d'environ 2 %, ce qui est loin d'être négligeable⁴⁷. En ce sens, le développement de l'agriculture biologique pourrait faire partie de la stratégie québécoise d'implantation du protocole de Kyoto.

Dans le secteur des productions animales, les animaux d'élevage biologique ont accès à des conditions de vie décentes (espace suffisant, interactions sociales, accès à l'extérieur) et sont nourris d'aliments biologiques exempts de farines animales, d'hormones de croissance et d'antibiotiques, ce qui élimine à la source les problèmes d'ESB et d'antibio-résistance.

En ce qui a trait aux rendements, diverses études et revues tendent à démontrer que ceux-ci sont équivalents aux rendements obtenus en agriculture conventionnelle⁴⁸. Par contre, des recherches démontrent que l'agriculture biologique est plus efficace que l'agriculture conventionnelle pour produire nos aliments. En effet, un article paru dans le prestigieux magazine *Science*, portant sur une recherche qui compare l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle depuis plus de 20 ans, mentionne que la consommation de fertilisants et d'énergie est réduite de 34 à 53 % dans les parcelles biologiques⁴⁹. De plus, une étude de six ans menée aux États-Unis, et dont les résultats furent publiés dans le magazine *Nature*, prouve que la production biologique de la pomme est non seulement meilleure pour le sol et l'environnement, mais qu'elle obtient des rendements similaires à la production conventionnelle, tout étant moins énergivore⁵⁰.

Également, les normes de la certification biologique incluent de facto un système de «traçabilité» très avancé, ce qui offre une assurance supplémentaire de qualité aux consommateurs. En effet, l'appellation biologique est contrôlée au Québec, et les produits biologiques sont inspectés lors de leur production et de leur transformation par des organismes indépendants reconnus par le gouvernement, lesquels certifient que les cahiers de charge de l'agriculture biologique furent bel et bien respectés.

Mais malgré tous ces avantages, l'agriculture biologique n'est que peu pratiquée au Québec. Nous n'avons présentement qu'un peu plus de 700 fermes certifiées biologiques, soit à peine plus de 2 % des fermes québécoises. Cela s'explique notamment par le fait que l'agriculture biologique ne reçoit que peu d'intérêt de la part de l'État et que la structure économique des fermes qui la pratiquent ne cadre pas avec les programmes d'aide de l'État québécois basés sur la productivité et le volume. Ainsi, l'information technique disponible sur la production biologique est nettement insuffisante et le support à la transition vers l'agriculture biologique - technique comme financier - est quasi inexistant. De plus, les agriculteurs biologiques reçoivent très peu d'aide financière de l'État, puisque leurs systèmes de production, souvent variés et à petite échelle, ne cadrent pas avec les politiques gouvernementales de soutien à l'agriculture, lesquels sont principalement orientés vers les grandes entreprises et la production industrielle.

Pourtant, de nombreux pays, notamment en Europe, ont compris les avantages écologiques, économiques et sociaux de l'agriculture biologique et ont commencé à rediriger leurs programmes de soutien à l'agriculture afin de favoriser le développement de l'agriculture bio. Cela a permis à certains pays, comme la Suisse et l'Autriche, de convertir 10 % de leurs terres agricoles à l'agriculture biologique⁵¹. D'ailleurs, plus de 80 % de l'augmentation de la production biologique de l'Union européenne a fait suite à l'entrée en vigueur des politiques de soutien agro-environnementales spécifiques à l'agriculture bio⁵². Qu'attendons-nous donc, au Québec, pour soutenir ce type d'agriculture à la fois écologique et sociale?

Recommandations sur le « bio » :

1. Mettre en place une stratégie nationale de développement de l'agriculture biologique fixant comme objectif principal la conversion de 10 % des terres agricoles, dans toutes les régions du Québec, à l'agriculture biologique d'ici 2015.
2. Faciliter la transition des agriculteurs conventionnels vers l'agriculture biologique, par la mise sur pied d'un fonds destiné à la transition des fermes, visant à compenser les pertes financières temporaires que cause cette transition.

3. Faire en sorte que l'État assume une partie des coûts de la certification pour les producteurs biologiques, en guise de reconnaissance de l'application d'un système durable de production.
4. Supporter activement l'implantation d'un logo unique pour les produits « bio » vendus au Québec, mais provenant du Québec, de manière à coupler les notions de « biologique » et « locale ».
5. Adapter les programmes de soutien du revenu à la réalité et aux besoins des agriculteurs biologiques et bonifier ces programmes lorsque les productions sont écoulées sur les marchés domestiques.
6. Interdire l'usage des antibiotiques comme facteur de croissance dans les élevages de porcs et de volailles.
7. Interdire l'usage des hormones de croissance dans les élevages bovins.

8.2 Produire pour vendre localement : légitimer l'agriculture

Comme expliqué plus haut, la perte de contrôle sur notre approvisionnement alimentaire, notamment par l'augmentation des importations d'aliments et par la place toujours grande occupée par les grands industriels de l'agroalimentaire, signifie une perte de contrôle de notre sécurité alimentaire au profit de nos compétiteurs commerciaux. Il ne faut alors qu'une dispute commerciale tournant mal, qu'une fluctuation importante des devises, qu'un désaccord politique sérieux ou, tout simplement, qu'une augmentation substantielle des prix du pétrole pour que notre sécurité alimentaire collective soit mise en danger. Soulignons par ailleurs qu'un récent sondage Léger Marketing révèle que près des trois quarts des consommateurs québécois souhaitent pouvoir identifier plus facilement les produits du Québec⁵³.

Il importe que l'État reconnaisse que la première finalité de l'agriculture, surtout lorsqu'elle est soutenue par des deniers publics, est de nourrir la population locale, et non pas d'approvisionner les marchés internationaux pour augmenter notre balance commerciale. C'est de là que l'agriculture tire sa légitimité. De même, les programmes gouvernementaux de soutien agricole, pour être légitimes, doivent offrir aux citoyens contribuables des avantages concrets. Alors que les politiques actuelles de soutien de

l'agriculture suscitent de plus en plus de mécontentement populaire parce qu'elles soutiennent l'agriculture industrielle d'exportation ayant des répercussions négatives sur l'environnement et le tissu social, une politique de souveraineté alimentaire comporterait beaucoup d'avantages, dont celui de légitimer le soutien gouvernemental à l'agriculture. Les retombées positives d'une telle politique pour les Québécoises et les Québécois sont nombreuses et incluent une revitalisation des régions, la création de milliers d'emplois, l'augmentation de notre niveau de sécurité alimentaire et la diminution de la pollution liée au transport des aliments.

Il est grandement temps de réviser le coût réel des politiques favorisant l'exportation, et de conduire une réflexion sur la revalorisation de la production locale pour la consommation locale en tant qu'outil pour atteindre la sécurité alimentaire et favoriser le développement régional. Une telle orientation aurait aussi comme avantage de questionner les besoins d'implantation de systèmes coûteux de «traçabilité». En effet, la «traçabilité» est un moyen de contrôle applicable dans le cas de circuits longs et complexes de commercialisation. À l'opposé, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) ne requiert pas de telle mesure puisque qu'il n'y pas d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs. Jusqu'où ira l'État dans le soutien financier à ce régime alimentaire productiviste ?

Recommandations sur le « local » :

8. Mettre sur pied un groupe de travail afin d'étudier la refonte des programmes de soutien agricole dans le sens de la multifonctionnalité de l'agriculture et introduisant prioritairement le rôle de l'agriculture québécoise dans l'alimentation des citoyens du Québec. S'assurer que les éléments progressistes du secteur agroalimentaire et de la consommation soient invités à en prendre une part active.
9. Soutenir le développement des modèles de circuits courts de mise en marché, notamment les marchés publics, les coopératives et groupes d'achat, ainsi que les projets d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC).
10. Soutenir l'effort individuel pour ceux et celles des citoyens du Québec qui s'engagent dans le soutien direct à l'agriculture biologique locale (ex. : ASC),

notamment par la formule des crédits d'impôt (ex. : cas des cartes mensuelles de transport en commun).

11. Valoriser la consommation des produits alimentaires du Québec par des logos du type Aliments Québec, par un soutien au développement de logos et d'appellations régionales, par des campagnes publicitaires faisant la promotion des produits du Québec, ainsi que par une politique active d'étiquetage indiquant l'origine des produits du côté des commerces de détail.

8.3 Rendre accessible le «bio-local» ; un droit, pas un luxe

Plusieurs organismes concernés par la sécurité alimentaire, dont l'OMS et la FAO, considèrent comme fondamentale la capacité des individus à exercer leurs préférences alimentaires. Ainsi, manger des aliments biologiques ne devrait pas constituer un luxe, mais un droit pour tout un chacun. Pourtant, le système agroalimentaire est de plus en plus à deux vitesses : les mieux nantis peuvent se procurer des aliments de qualité, dont les aliments biologiques, tandis que les plus démunis se retrouvent dans l'impossibilité d'exercer leurs préférences alimentaires, faute de moyens financiers.

La qualité des aliments biologique ne fait plus de doutes. Ceux-ci sont exempts de résidus d'hormones et d'antibiotiques, et ne sont pratiquement pas contaminés par des résidus de pesticides⁵⁴. De plus, diverses revues sur le sujet tendent à démontrer que les aliments biologiques ont un contenu en vitamines et minéraux plus élevé que les aliments conventionnels⁵⁵, ce qui peut permettre, dans le cadre d'une alimentation équilibrée, de compenser la chute du contenu nutritif des fruits et légumes conventionnels. Des recherches ont également démontré que les aliments «bio» contiennent plus d'antioxydants naturels – ces substances qui contribuent à protéger les humains de diverses maladies dont le cancer – que les aliments conventionnels⁵⁶.

Les enfants sont particulièrement touchés par les choix alimentaires, eux qui sont les plus vulnérables à l'exposition aux pesticides. Jusqu'à 80 % de la charge corporelle en pesticides des enfants peut être due à l'exposition alimentaire, soit davantage que les adultes en proportion de leur poids⁵⁷. Aux États-Unis, les aliments commerciaux pour

bébés, tel que le jus de pomme, les poires, la sauce aux pommes et les pêches exposent environ 77 000 enfants quotidiennement aux pesticides organophosphorés à des quantités supérieures aux normes jugées acceptables⁵⁸. La consommation de fruits et légumes biologiques peut réduire l'exposition des enfants aux pesticides à des niveaux négligeables, ne posant ainsi plus de risques significatifs à leur santé pendant cette période critique de leur développement.

Ces résultats, qui font partie d'un ensemble sans cesse grandissant d'études scientifiques, démontrent à quel point il est essentiel de garantir l'accessibilité aux aliments biologiques pour les personnes issues de tous les milieux socioéconomiques, et particulièrement pour l'ensemble des enfants du Québec.

Recommandations sur l'accessibilité du bio-local :

12. Soutenir financièrement les CPE et les écoles primaires désirant s'approvisionner en aliments biologiques. Le soutien financier viserait à combler la différence de prix entre la nourriture conventionnelle et biologique.
13. Fournir un soutien financier récurrent aux organisations civiles travaillant à la mise sur pied et au développement de projets de jardinage collectif, de cuisine collective et d'ASC, ainsi que d'autres systèmes alimentaires novateurs.

8.4 Soutenir la relève agricole et sauvegarder le patrimoine foncier

Chaque jour qui passe, on compte deux fermes de moins au Québec⁵⁹. Avec l'augmentation du prix des terres et de la valeur des entreprises agricoles, le démantèlement de l'entreprise est souvent plus alléchant que la vente à la jeune génération pour les agriculteurs au bord de la retraite. Pourtant, plus nous perdons de fermes, plus notre sécurité alimentaire collective s'effrite.

Pour conserver le nombre actuel de fermes au Québec, il faudrait qu'entre 900 et 1 100 jeunes s'établissent en agriculture chaque année. Or, bon an, mal an, ce sont seulement entre 600 et 700 jeunes qui le font, et de ce nombre, près de 45 % le font à temps

partiel, notamment à cause des importantes contraintes financières auxquelles ils doivent faire face. La valeur des exploitations, notamment celle des terres agricoles, a explosé au cours des dernières années. Au Canada, c'est dans la région Chaudière-Appalaches que cette hausse a été la plus marquée en 2002. Cela tient essentiellement du fait de la rareté des terres, causée par la recherche intensive de lieux d'épandage du purin de porc découlant à son tour de l'expansion importante de cette industrie partout au Québec, spécialement dans cette région.

Le problème ne réside pas tant dans l'ampleur de la relève agricole que dans les moyens dont celle-ci dispose. Les différentes organisations concernées, notamment la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA), s'entendent sur ce point et affirment que l'actuel soutien à la relève agricole est déficient. Elles militent ainsi pour une « véritable politique d'établissement »⁶⁰.

Recommandations par rapport à la relève et au patrimoine foncier :

14. Refondre les programmes de soutien à l'établissement pour tenir compte des nouvelles réalités de l'agriculture, notamment au niveau des implications financières du démarrage ou de la reprise d'une entreprise agricole.
15. Faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole par la mise en place de divers systèmes de protection des terres agricoles, telles les servitudes et les fiducies foncières à vocation agricole durable (Cas des Landtrust aux États-Unis) ou par des systèmes de gestion œuvrant à la rencontre entre l'offre et la demande.
16. Soutenir la relève désirant convertir une ferme à l'agriculture biologique ou démarrer une entreprise agricole biologique, notamment par des primes à la transition.
17. Améliorer le soutien technique à la relève agricole, dans une perspective d'agriculture durable.

8.5 Les OGM, appliquer d'urgence le principe de précaution

Malgré le fait que 90 % des Québécois et Québécoises soient en faveur de l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM, il est toujours impossible de savoir quels produits alimentaires en contiennent et lesquels n'en contiennent pas⁶¹. Il s'agit ici d'une

violation flagrante de la sécurité alimentaire, non seulement parce que l'innocuité des OGM sur la santé humaine n'est pas garantie, mais parce qu'en plus, par l'absence d'information sur les produits alimentaires en contenant, les citoyens se voient retirer leur droit à l'information permettant des choix alimentaires éclairés ainsi que l'expression de leurs préférences alimentaires.

Le Québec a encore la possibilité de rejeter les OGM en agriculture, pour des raisons de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement et de la santé publique, mais également comme stratégie économique de développement agroalimentaire viable et originale. Notre industrie agroalimentaire pourrait alors profiter à la fois du rejet européen des OGM et des préférences alimentaires de nombreux Nord-Américains en certifiant que ses produits agroalimentaires en sont exempts. À ce niveau, la tenue d'une enquête générique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pourrait approfondir le débat public entamé par les consultations de la Commission de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation et permettre de mieux évaluer les retombées économiques positives d'une stratégie agroalimentaire sans OGM.

D'autre part, la présence d'OGM au Québec menace de front le développement de l'agriculture biologique. Des cas de plus en plus nombreux de décertification bio surviennent chez nous parce que les tests des acheteurs, notamment de grains «bio», démontrent que certaines récoltes certifiées «bio» contiennent des OGM. Il suffit en effet de quelques bons vents, d'une mauvaise gestion sanitaire des compartiments de transport ou d'entreposage pour que les récoltes «bio» perdent cet attribut. Rappelons également que ce sont les producteurs biologiques qui doivent prévoir les bandes tampons (protection prescrite par les cahiers de charge) à même leurs propres terres, bandes où la récolte ne pourra d'emblée être certifiée «bio».

Recommandations sur les OGM :

18. Que le gouvernement du Québec adopte, tel qu'il l'a promis lors de la dernière campagne électorale, l'étiquetage obligatoire des OGM comme première mesure transitoire. Le système d'étiquetage obligatoire du Québec devrait être au moins aussi

strict que celui de l'Union européenne.

19. Que le gouvernement du Québec annonce rapidement une consultation publique sur les OGM menée par le BAPE et, qu'au nom du principe de précaution, il annonce un moratoire immédiat sur la dissémination d'OGM dans l'environnement, au moins jusqu'au dépôt du rapport du BAPE sur les OGM.

20. Que le gouvernement du Québec cesse de financer le développement de nouveaux OGM et qu'il renforce l'aide à la protection, à la structuration et à la promotion des secteurs agroalimentaires sans OGM au Québec.

21. Que le gouvernement du Québec adopte une politique de développement de l'agroalimentaire sans OGM, au nom des principes de précaution, de développement durable et de sécurité alimentaire.

9- Conclusion

La sécurité alimentaire est un enjeu complexe mais tellement fondamental. Elle ne saurait être analysée sous les seuls angles de la sécurité sanitaire des aliments à court terme et aux mécanismes d'inspection ou d'étiquetage. Comme nous croyons l'avoir largement démontré dans le présent mémoire, la prétendue nécessité accrue de ces mesures d'inspection, d'étiquetage et de «traçabilité» découle d'une conception monolithique des contributions de l'agriculture, d'une monoculture de la pensée, en agriculture et agroalimentaire, pensée qui appelle les solutions en aval plutôt qu'en amont du système. Une réelle sécurité alimentaire pour le Québec implique le contrôle de nos approvisionnements agroalimentaires, le virage vers une agriculture réellement durable, l'accessibilité de tous et de toutes à une diversité d'aliments de qualité, ainsi qu'une révision de nos circuits de mise en marché et de là, une intervention étatique revue et corrigée.

On le sait, le monde occidental compte pour 20% de la population mondiale alors qu'il consomme 80% des ressources planétaires. Dans ce contexte, la consommation, en occident, comme au Québec, est un fort levier de changement. Encore faut-il que les

consommateurs aient accès à l'information requise pour changer les choses (étiquetage sur l'origine québécoise et la nature biologique et non-OGM des aliments). Encore faut-il aussi s'assurer de bien renseigner la population sur les liens existant entre agriculture, santé, environnement, développement régional, entretien du territoire, économie, etc.). Encore faut-il que l'État y croit. Car ces solutions ne sauraient être possibles sans un leadership fort et visionnaire de la part des élus. Comme le logement ou le transport des personnes, l'alimentation fait partie des besoins fondamentaux de la société. Le «capital» l'a bien compris en 1998, alors que l'État se faisait «complice» de ses objectifs essentiellement économiques (doubler l'export et ajouter 7,5 milliards aux investissements), dans le cadre du Sommet québécois des décideurs de l'agroalimentaire. Dans ce contexte, Équiterre appelle l'État à prendre rapidement en main le virage qui s'impose en agroalimentaire. Laissés à eux-mêmes, sans autre moyen que ceux dont ils disposent actuellement, les citoyens n'arriveront pas à rééquilibrer la tendance lourde de l'«agrobusiness», sans le support collectif étatique, financier et réglementaire. La tenue de cette commission confirme d'ailleurs que les députés de l'Assemblée nationale questionnent aussi les déséquilibres actuels. C'est encourageant. L'exemple de certains gouvernements européens, qui redirigent leurs politiques de soutien à l'agriculture vers les objectifs prioritaires de protection des consommateurs et de l'environnement, est éclairant pour le Québec. Nous ne sommes pas seuls.

10. Bibliographie

¹ Bouchard, Roméo. *Plaidoyer pour une agriculture paysanne pour la santé du monde*. Éditions écosociété. 2002. page 27.

² Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. *Agroalimentaire : fusions et acquisitions – Des raisons et des impacts*. Bio Clips, volume 4, numéro 4. Octobre 2001. Page 6.

³ Union des producteurs agricoles. *Établissement d'une politique québécoise de la transformation alimentaire*. Mémoire présenté au ministre de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, septembre 2001. Page 5

⁴ Ibid. Page 5

⁵ Ibid

⁶ Bouchard, R. dans Waridel, Laure. *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit*. Éditions Écosociété et Environnement Jeunesse. 2003. Page 64

⁷ Norberg-Hodge et al. dans Waridel, L. *Op. Cit.* Page 111

⁸ Bachand, Nadine. *Le bonheur est dans le « près » - fruits et légumes bio d'ici*. Équiterre. 2003.

⁹ Paré, Frédéric. *Responsabilité citoyenne et respect de la vie : des passages obligés de la sécurité alimentaire*. Les cahiers du 27 juin. Volume 1, Numéro 1, 2003

¹⁰ Ibid, p

¹¹ Statistiques Canada. *L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens*. Rapports sur la santé, volume 12, numéro 4. http://www.statcan.ca/francais/indepth/82-003/feature/hrab2001012004s0a01_f.htm

¹² Center for studies in food security. *Canadian context*. http://www.ryerson.ca/~foodsec/centre_04.html

¹³ Bertrand, Lise. Spatialisation de l'approvisionnement alimentaire sur l'île de Montréal. Conférence présentée le 7 juin 2002. Disponible au <http://www.omiss.ca/seminaire/2002/prog8.html>

¹⁴ Ibid

¹⁵ Statistiques Canada *Op. Cit.* Page 15

¹⁶ Statistiques Canada. *Op. Cit.* Page 17

¹⁷ Statistiques Canada. *Op. Cit.* Page 15

¹⁸ Santé Canada. *Résumé du Rapport final du Comité consultatif d'experts sur l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux et les conséquences pour la résistance et la santé humaine*. 2002. http://www.hc-sc.gc.ca/vetdrugs-medsvet/amr_backgrounder_f.html

¹⁹ ACIA, dans Alanna Mitchell. *Level of residue up on Canadian produce*. The Globe and Mail. 24 mai 1999.

²⁰ Paré, Frédéric. *Op. Cit.*

²¹ Waridel, Laure. *Op Cit.* Page 64

²² Chambre des communes du Canada. Comité permanent de l'environnement et du développement durable. *Les Pesticides : un choix judicieux s'impose pour protéger la santé et l'environnement*. Mai 2000. Page 16

²³ Curl, C. et al.. *Organophosphorus pesticide exposure of urban and suburban pre-school children with organic and conventional diets*. Environmental Health Perspectives., Octobre 2002.
Et

Lu C., et al. *Biological monitoring survey of organophosphorus pesticide exposure among preschool children in the Seattle metropolitan area*. Environmental Health Perspectives. 2001 Vol 109, no 3 : pp. 299-303

²⁴ Chambre des communes du Canada. *Op. Cit.* Page 14

²⁵ Waridel, Laure. *Op. Cit.* Page 70

²⁶ Voir notamment les rapports de :

-Société Royale du Canada. *Éléments de précaution : recommandations pour la réglementation de la biotechnologie alimentaire sur la santé publique*. Novembre 2001.

-Institut national de santé publique du Québec. *Aliments génétiquement modifiés et santé publique*. Octobre 2001

-Conseil de la science et de la technologie. *OGM et alimentation humaine : impacts et enjeux pour le Québec*. 2002

²⁷ Santé Canada. *Sommaire de l'évaluation du danger que représente pour la santé la morpholine utilisée dans la cire servant à enrober les pommes*. 2002. http://www.hc-sc.gc.ca/food-aliment/cs-ipc/chha-edpcs/f_exec_summary.html

²⁸ Agence France-Presse. *Il faut se méfier du saumon d'élevage*. Le Devoir, 9 janvier 2004

²⁹ Worthington, Virginia. *Nutritional Quality of Organic Versus Conventional Fruits, Vegetables and Grains*. The Journal of Alternative and Complementary Medecine. Volume 7, numéro 2. 2001. Pages 161 à 173

³⁰ Fondation OLO. *Programme d'intervention auprès des femmes enceintes défavorisées*. Mai 2003

³¹ Langlois, Annie. *La sécurité alimentaire est-elle un luxe?* Extrait du livre *J'ai le goût de la santé, nutrition et équilibre*. http://www.servicevie.com/01Alimentation/Manger_sante/Mange220399/mange220399.html

³² Pimental, David et al. *Environmental and Economics Costs of Soil Erosion and Conservation Benefits*. Science, numéro 267, pages 117-1123

³³ *Ibid*

³⁴ Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec. *Politique ministérielle de développement durable*. 1995. Page 8

³⁵ Mathieu, Andrée. *L'agriculture revue et corrigée par dame nature*. L'agora, volume 8, numéro 3. Juin-juillet 2001. Page 12

³⁶ *Ibid*

³⁷ Waridel, Laure. *Op. Cit.* Page 62

³⁸ Union Québécoise pour la conservation de la nature. *Profil environnemental du Québec – L'agriculture*. http://ecoroute.uqcn.qc.ca/envir/profil/6_1.htm

³⁹ Paré, Frédéric. *Op. Cit.* Page 58

⁴⁰ Halweil, dans Waridel, Laure. *Op. Cit.* Page 36

⁴¹ Waridel, Laure. *Op. Cit.* Page 37

⁴² Halweil, dans Waridel, Laure. *Op. Cit.* Page 42

⁴³ Waridel, Laure. *Op. Cit.* Page 38

⁴⁴ Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). *Organic Agriculture, Environment and Food Security*. 2002. <http://www.fao.org/DOCREP/005/Y4137E/Y4137E00.HTM>

⁴⁵ Stolze et al. dans FAO, 2002. *Op Cit.*

⁴⁶ FAO, 2002. *Op Cit.*

⁴⁷ Drinkwater, Lori. *Legume-based Cropping Systems Have Reduced Carbon and Nitrogen Losses*. Magazine Nature 396, novembre 1998. pp 262-265

⁴⁸ Voir notamment :

-Liebhardt, Bill. *Get the facts straight: Organic agriculture yields are good*. Information bulletin #10. Organic Farming Research Foundation. Pages 1-4-5. 2001 Disponible au www.ofrf.org

Et

-Porter, Paul M. et al. *Organic and Other Management Strategies with Two and Four Year Crop Rotations in Minnesota*. Agronomy Journal #95. 2003. pages 233-244

Ainsi que

-The Rodale Institute. *Farming Systems Trial: the first 15 years..*

⁴⁹ Maeder P, et al. *Soil Fertility and Biodiversity in Organic Farming*. Magazine Science 296. 2002 Pages 1694-1697

⁵⁰ Reganold, John P. et al. *Sustainability of three apple production systems*. Magazine Nature #410. 2001. Pages 926-930

⁵¹ Youssefi M. et Willer H. *The World Of Organic Agriculture 2003 – Statistics and Future Prospects*. Page 81.

⁵² Beauchemin, Robert. *Le marché des produits biologiques*. Conférence présentée au 11^e Colloque en gestion du MAPAQ-Estrie. Janvier 2002.

⁵³ Direction de santé publique de Montréal. *Qui nourrit Montréal?* 3 mars 2003. <http://www.santepub-mtl.qc.ca/developpement/securite/manchette/03032003.html>

⁵⁴ Baker, Brian et al. *Pesticides residues in conventional, IPM-grown and organic foods : Insights from three U.S. data sets*. Food Additives and Contaminants, Volume 19, Numéro 5. Mai 2002. pages 427-446.

⁵⁵ Voir notamment :

Worthington, Virginia. *Nutritional Quality of Organic Versus Conventional Fruits, Vegetables and Grains*. The Journal of Alternative and Complementary Medecine. Volume 7, numéro 2. 2001. Pages 161 à 173.

⁵⁶ Waridel, Laure. *Op Cit.* Page 73

⁵⁷ National Research Council. *Pesticides in the diets of infants and children*. National Academy Press, dans Curl, C. et al. *Organophosphorus pesticide exposure of urban and suburban pre-school children with organic and conventional diets*. Environmental Health Perspectives. Page 18

⁵⁸ Wiles, R., Davies, K., Campbell, C. 1998. *Overexposed : Organophosphate Insecticides in Children's food*. Environmental Working Group. 54 p. www.ewg.org

⁵⁹ Bérubé, Isabelle. *À la relève des fermes du Québec*. La terre de chez nous, version Internet. <http://www.laterre.ca/index.php?action=detailNouvelle&menu=4.1§ion=dossier&idArticle=910>

⁶⁰ *Ibid*

⁶¹ Waridel, Laure. *Op. Cit.* Page 73

11. Contributions à ce mémoire :

Rédaction : Antoine Gendreau-Turmel, dta,
consultant

Frédéric Paré, agronome
Coordonnateur programme Agriculture écologique
Équiterre

Josée Breton, chargée de projet
Équiterre

Recherche : Antoine Gendreau-Turmel, consultant

Équipe d'Équiterre, via la campagne 2001-2003 «Moi je mange bio!»
Nadine Bachand
Sophie Caron
Isabelle Joncas
Barbara Vogt

Coordination : Frédéric Paré

Quelques images des projets d'Équiterre en agriculture

Images de l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC)



Des citoyens participent à la récolte d'automne, à la ferme maraîchère bio Cadet-Roussel, à Mont Saint-Grégoire

Images du projet Garderie Bio



Des enfants des Centre de la petite enfance du Carrefour et Fleur de Macadam (Quartier à faible revenu de Montréal) sont en visite à la ferme de leur fermier et fermière de famille, à Saint-Antoine sur le Richelieu et à Mont Saint-Grégoire, sur la Rive-Sud de Montréal.